



ASSEMBLÉE — 41^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

Point 14 : Sûreté de l'aviation — Politique

REDÉFINITION DES ÉCHÉANCIERS ET DES POURCENTAGES DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN POUR LA SÛRETÉ DE L'AVIATION DANS LE MONDE

(Note présentée par la République dominicaine)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Vu les réalités actuelles et les conclusions des audits, la République dominicaine propose, dans la présente note de travail, la redéfinition des échéanciers fixés pour l'exécution des tâches au titre du Plan pour la sûreté de l'aviation dans le monde (GASeP), ainsi que les pourcentages du nombre total de pays audités qui doivent atteindre les taux de mise en œuvre des éléments cruciaux d'un système de supervision de la sûreté de l'aviation indiqués dans le Programme universel d'audits de sûreté — Méthode de surveillance continue (USAP-CMA), et suggère également l'élaboration d'une méthode pour traduire les résultats des indicateurs des tâches GASeP en pourcentages, afin qu'ils soient alignés sur les objectifs ambitieux mondiaux du GASeP.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée à :

- fixer de nouveaux échéanciers pour l'exécution des tâches pertinentes du GASeP ;
- redéfinir les pourcentages du nombre total de pays audités et le niveau de mise en œuvre effective des éléments cruciaux à atteindre dans un délai donné ;
- élaborer une méthode pour traduire en pourcentages les résultats des indicateurs des tâches prévues par le GASeP.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'objectif stratégique <i>Sûreté et facilitation</i> .
<i>Incidences financières :</i>	Sans objet.
<i>Références :</i>	Doc 10118, <i>Plan pour la sûreté de l'aviation dans le monde</i> (GASeP) A41-WP/4 <i>Mise en œuvre du Plan pour la sûreté de l'aviation dans le monde</i> (GASeP) A41-WP/5 <i>Exposé récapitulatif sur la politique permanente de l'OACI relative à la sûreté de l'aviation</i>

¹ Version espagnole fournie par la République dominicaine.

1. INTRODUCTION

1.1 Le GAsEP a été approuvé le 10 novembre 2017 à la septième séance de la 212^e session du Conseil de l'OACI. La version finale comprend des objectifs ambitieux pour la mise en œuvre effective des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'Annexe 17 — *Sûreté de l'aviation*, énoncés dans le Programme universel d'audits de sûreté - Méthode de surveillance continue (USAP-CMA). Pour atteindre ces objectifs, le GAsEP identifie cinq résultats prioritaires et 32 mesures d'accompagnement soutenues par 94 tâches.

1.2 L'approbation du GAsEP sous-entend la reconnaissance par le Conseil que le Plan est un document évolutif qui sera révisé, en fonction des besoins. Depuis sa publication, la nécessité d'y apporter quelques modifications a été relevée. Certes, les cinq résultats prioritaires restent importants pour établir et maintenir un dispositif de sûreté solide, certaines actions prioritaires ont été achevées, d'autres ne sont plus nécessaires, et les délais de mise en œuvre d'autres actions doivent être modifiés dans la feuille de route du GAsEP.

2. FAITS NOUVEAUX

2.1 Le GAsEP publié comprend 94 tâches, dont la plupart devaient être entièrement exécutées en 2018 et 2019, tandis que la mise en œuvre d'autres tâches devait être en cours, ce qui nous fait comprendre la nécessité de les réexaminer et de redéfinir les échéanciers d'exécution de celles qui n'ont pas été réalisées, de préférence à partir de 2023.

2.2 L'appendice A du GAsEP énonce les objectifs ambitieux mondiaux ci-après :

D'ici 2020, 80 % des États auront un taux de mise en œuvre effective de plus de 65 % ;
D'ici 2023, 90 % des États auront un taux de mise en œuvre effective de plus de 80 % ;
D'ici 2030, 100 % des États auront un taux de mise en œuvre effective de plus de 90 %.

Note :

Le « pourcentage des États » renvoie aux États déjà audités dans le cadre du Programme universel d'audits de sûreté (USAP), y compris le deuxième cycle des audits de l'USAP et la méthode de surveillance continue (USAP-CMA).

La « mise en œuvre effective » (EI) fait référence à la mise en œuvre effective globale de tous les éléments cruciaux d'un système de sûreté de l'aviation efficace, qui est le principal outil de mesure utilisé actuellement.

2.3 Les tableaux détaillés ci-après fournissent des renseignements sur les taux de mise en œuvre effective au 28 février 2022 et les tendances de la mise en œuvre effective de tous les éléments cruciaux entre 2008 et le 31 décembre 2021. Nous pouvons voir dans ces tableaux que seulement 40 % (73) des pays audités (184) ont atteint un taux supérieur à 80 % à l'horizon 2023, tel que prévu dans l'Appendice A du GAsEP, alors qu'on devrait être à 90 % des États audités qui ont atteint ce taux, c'est-à-dire 166 (chiffre arrondi) sur 184. Soit un écart négatif de 93 pays audités qui n'ont pas atteint le taux de 80 % attendu.

2.4 Compte tenu des conclusions des audits et des objectifs ambitieux mondiaux par rapport auxquels même 50 % des résultats attendus n'ont pas été obtenus, et de l'incidence de la pandémie de COVID-19 qui a entraîné une suspension des activités de l'aviation civile, nous estimons qu'il faut redéfinir les pourcentages ambitieux pour les rendre plus réalistes et élaborer un plan de réponse et d'appui aux pays qui ne sont pas en mesure d'atteindre les objectifs susmentionnés.

NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE
(au 28 février 2022)

Région OACI	APAC	ESAF	EUR/NAT	MID	NACC	SAM	WACAF	Total
# États	39	24	56	15	22	13	24	193
# États audités	37	22	54	13	22	13	23	184
# % ayant un taux d'EI de plus de 80 %	10	5	43	6	4	2	3	73
% ayant un taux d'EI de plus de 80 %	27 %	23 %	80 %	46 %	18 %	15 %	13 %	40 %

TENDANCES DU NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE (%)
(Moyenne mondiale et régionale en pourcentage par année de 2008 à 2021 au 31 décembre 2021)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Mondial	54,61	57,97	63,75	67,62	68,88	68,91	71,27	72,02	72,62	72,71	71,70	71,40	71,86
APAC	41,04	52,24	59,06	64,71	67,48	66,74	69,43	70,47	69,95	68,33	65,91	66,17	66,42
ESAF	32,90	43,77	44,07	50,82	55,19	53,66	57,41	58,93	58,84	63,98	64,98	64,98	65,61
EUR/NAT	71,02	72,54	79,55	83,83	85,37	86,02	87,37	87,83	88,79	88,55	88,25	88,18	87,93
MID	56,41	49,35	64,76	63,44	68,34	68,34	68,91	68,92	69,64	71,30	74,75	74,75	74,75
NACC	58,86	50,38	57,68	62,11	60,83	60,83	65,96	66,37	67,18	69,60	63,25	60,42	60,97
SAM	42,16	56,24	64,26	67,28	66,17	66,17	67,13	69,45	71,05	70,52	69,12	69,12	69,33
WACAF	60,52	59,03	52,82	49,45	49,25	52,61	55,25	55,30	58,10	55,39	56,01	56,46	59,03

Note : Les tableaux sont extraits de la note A41-WP/4 EX/1

2,5 La colonne prévue dans le GASeP pour les indicateurs relatifs aux tâches contient une série d'activités, de questionnaires, de publications de textes, de rapports, de dispositions, et d'éléments à mettre en place, etc., qui seront utilisés, mais qui doivent aussi être traduits en pourcentages afin de les aligner sur les objectifs de mise en œuvre des éléments cruciaux d'un système de sûreté de l'aviation que nous souhaitons atteindre et qui sont exprimés en pourcentages.